

n°142
Juillet 2015

Capbreton^{FR}

Le magazine de la ville

Centre-ville centre de vie



Environnement **4**



Qualité de vie **8**



Citoyenneté **10**



Sommaire

EN BREF

- ▶ **Dossier :**
Protéger la dune p.4
- ▶ **Votre sécurité,**
notre priorité p.8
- ▶ **Soyez acteur de**
votre vi(II)e p.10
- ▶ **Aménagement du**
centre-ville p.12
- ▶ **Expression des groupes**
municipaux p.14
- ▶ **État civil p.15**



Lotissement Les Deux-Pins
La première pierre du programme locatif social et d'accès à la propriété, porté par La Clair-sienne, a été posée par Patrick Laclédère, en présence de Jean-Pierre Dufau, député des Landes.

CAP DE RENCONTRER UNE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ?



Dans le cadre de l'opération Cap ô pas Cap, Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée du droit des femmes, était présente à Capbreton. Elle a notamment été invitée à découvrir la partie pédagogique du projet à l'école Saint-Exupéry.



L'Escale ou l'aide au répit pour les aidants de malades d'Alzheimer
À compter du 21 juillet, l'Escale assurera une permanence tous les 3^e mardis du mois, de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous, au CCAS.

Cette structure accompagne les aidants familiaux soutenant un conjoint, parent ou enfant atteint d'Alzheimer ou d'une maladie proche. L'objectif est d'offrir des moments de répit, un soutien psychologique, une écoute attentive et des activités de sorties. Aucune condition administrative ou financière n'est demandée pour bénéficier des services de cette plateforme.

CCAS Bâtiment B au 27, allée du Boudigau.



La commune de Capbreton a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".

Magazine municipal N°142 // Juillet 2015

Ce numéro a été tiré à 11 000 exemplaires

Directeur de la publication : Patrick Laclédère // Codirectrice de la publication : Nelly Bétaille

Réalisation : **CARACTÈRES** - 05 58 91 40 40 - Saint-Paul-lès-Dax. **Photos** : mairie de Capbreton - Agence Caractères.



Le 22 juin, Capbretonnaises et Capbretonnais ont été consultés sur la protection de la dune.

Favoriser la participation citoyenne

CIRCULEZ
EN TOUTE SÉRÉNITÉ



L'avenue Georges-Clemenceau a fait peau neuve, après plusieurs semaines de travaux, regroupés au printemps.

Réseau d'assainissement rénové, création d'une voie douce, revêtement neuf. On peut désormais y circuler et se promener en toute tranquillité.

Protection du cordon dunaire et valorisation du centre-ville : les réunions publiques des 22 et 29 juin ont affirmé les axes forts de l'action municipale.

Le développement durable, la qualité de vie et la dynamique économique font partie de nos priorités.

En même temps, le conseil municipal du 18 juin a validé une gestion plus écologique des espaces verts et de l'éclairage public. Une nouvelle approche pour réduire les coûts et lutter contre toutes les formes de pollution.

Cette démarche environnementale et le développement de l'attractivité commerciale seront au centre de la concertation qui s'ouvre sur le futur aménagement de notre cœur de ville.

Je souhaite que la participation citoyenne des Capbretonnais à cette réflexion soit la plus large possible.

En attendant, la saison estivale est là. Comme chaque année, une attention particulière est portée à la sécurité. Les programmes des animations et des festivals ont été élaborés pour susciter des moments d'émotion et profiter pleinement de Capbreton.

Les services de la Ville et du Sivom Côte Sud, l'équipe de l'Office de tourisme, les commerçants, restaurateurs et hébergeurs sont prêts à accueillir les vacanciers et à donner la meilleure image de notre station.

Bon et bel été à tous.

Patrick Laclédère
Maire de Capbreton



Protéger la dune et sa biodiversité

Victime de l'érosion naturelle, la dune capbretonnaise pâtit également de la fréquentation humaine, notamment l'été. Il est essentiel de consolider ce cordon dunaire, qui protège l'intérieur du territoire et abrite une biodiversité aujourd'hui en danger.

«La dune, lieu emblématique très apprécié des Capbretonnais et des touristes, est très fréquentée et donc piétinée, explique Jean-Marie Marco, adjoint à l'environnement. Sous l'effet du vent, des cuvettes (siffle-vents) se sont formées. Si ça continue, cette érosion impactera la végétation et, à plus long terme, la dune ne pourra plus jouer son rôle de digue.»

Reprofilier le cordon dunaire

La commune a donc décidé de se lancer dans le remodelage des 2 300 mètres de son littoral. Les aménagements s'étaleront de l'automne 2015 au printemps 2016.

Certaines zones, trop hautes, seront écrêtées. D'autres, remblayées ou déblayées. Des travaux de fixation du

sable sont prévus, avec la pose de filets ou de branches de pins au sommet des dunes. Une campagne de plantation est prévue, les oyats notamment se plaisent sur ce sol et aident à fixer le sable.

Éviter l'ensablement

L'idée est de permettre à la dune de lutter contre l'érosion marine et éolienne pour protéger du vent et éviter

l'ensablement à l'arrière du cordon dunaire. Jean-Marie Marco insiste sur l'aspect protecteur de la dune. « Elle agit comme un barrage. En cas de grosse tempête, il existe des risques que l'eau s'engouffre à travers la dune fragilisée. Même si ce risque n'est pas imminent, notre responsabilité d'élus est de prévenir tous les dangers ».

La municipalité est d'ailleurs active sur ce point. Le transfert de sable, avec le « by-pass », préserve le port et les plages... Mais cette action a pour vocation essentielle de rehausser le niveau des plages urbaines. Le surplus conforte le secteur de la Savane, fortement érodé.

Protéger la biodiversité

La Ville souhaite éviter que la végétation ne soit étouffée par le sable. Il faut ralentir les mouvements de sable pour que cette végétation puisse reprendre sa place, ainsi que les petits animaux qu'elle abrite. La richesse de la biodiversité doit être préservée.

Le vent et le piétinement, ennemis de la dune

L'ennemie de la dune, c'est l'érosion naturelle, mais aussi et surtout la fréquentation humaine qu'il va falloir canaliser. L'objectif n'est pas d'interdire l'accès à la dune, spécificité de la cité marine prisée des habitants et des

touristes, mais d'empêcher les traversées dommageables. Des cheminements piétons vont être aménagés. Des tapis et des clôtures seront installés.

Sensibiliser le public

Informers les Capbretonnais et les touristes permettra de limiter les comportements nuisant à l'intégrité du cordon dunaire. En plus de campagnes de sensibilisation, un point d'observation sera mis en place pour découvrir la biodiversité du site. Une balade à thème sera proposée pour se familiariser avec la dynamique des dunes, l'érosion marine, la faune et la flore dunaires, la côte basco-landaise, les vignes de Capbreton ou encore les zones humides littorales.



PAROLE D'EXPERT

David Rosebery,
chef de projet littoral à l'Office national des forêts (ONF)



Comment l'ONF a-t-il accompagné la Ville dans le reprofilage du cordon dunaire ?

Nous avons travaillé sur la restauration des dunes de Capbreton, depuis La Savane jusqu'au nord de la station d'épuration, depuis octobre 2014 jusqu'en mai dernier. En tout, nous avons étudié plus de 5 km de dune. L'état des lieux a pour vocation de mesurer la qualité du milieu, son état de conservation, sa dynamique marine et éolienne, le piétinement et la fréquentation.

L'action de restauration vise à protéger la biodiversité ?

La protection des milieux naturels est un objectif. Nous avons cartographié les espèces dunaires afin d'éviter de les impacter lors de l'installation des équipements (couvertures de branches, cheminements piétons, etc.). Mais nous visons aussi un meilleur accueil du public sur les plages surveillées. Avec le recul du trait de côte, les équipements les plus proches des plages sont exposés (postes de secours, douches, etc.). L'idée est de déplacer le poste, de créer une zone d'accueil en arrière (avec WC, douche, etc.) et d'installer une vigie mobile sur la corniche.

La gestion de la dune est complexe ?

Le cordon dunaire est relativement fragmenté, il appartient à de nombreux propriétaires, publics et privés. Ce qui rend difficile une gestion homogène et explique la diversité de l'état des dunes.

AGIR ENSEMBLE

En dehors du remblayage, déblayage, écrêtage, qui ne seront effectués que par des professionnels, la plupart des travaux envisagés pour remodeler la dune peuvent être réalisés par des bénévoles. C'est pourquoi la commune lance les **Chantiers Citoyens**, l'occasion de sensibiliser les Capbretonnais et Capbretonnaises à l'érosion de la dune et de les amener à participer à l'aménagement de ce cordon dunaire emblématique de la cité marine. Poser des branches, replanter, poser des clôtures... ils seront 100% acteurs de l'opération de reprofilage.

En amont, du 17 août au 15 septembre, une enquête publique permettra de consulter et d'informer les habitants.

Pour participer, rendez-vous à l'accueil de la mairie pour retirer le formulaire d'inscription.





Le nouveau jardin public du Boudigau

Capbreton se met au vert

À l'horizon 2020, les pesticides devront avoir totalement disparu de l'espace public communal. La Ville a choisi d'évoluer progressivement vers le « zéro phyto » (les produits phytosanitaires sont des pesticides). Les espaces verts font désormais la part belle à une végétation plus spontanée.

Depuis 50 ans, on utilise beaucoup de pesticides, nocifs pour notre santé, mais aussi pour les cours d'eau et les populations animales. Il faut gérer les espaces verts différemment. Comme l'indique la loi Labbé, les communes ont 5 ans pour arrêter d'utiliser des pesticides. Les élus de Capbreton ont choisi d'opérer la transition dès maintenant, en réduisant de manière progressive l'utilisation de produits phytosanitaires. Des techniques thermiques seront favorisées. Le fauchage et l'arrosage se feront moins fréquents.

Une végétation spontanée

Les espaces verts sont désormais classés et traités par zones. Les sites remarquables (mairie, église, Office de tourisme) sont toujours très entretenus. Au niveau des trottoirs, ronds-points, etc., 20 cm d'herbe sont acceptés. Une tolérance qui passe à 50 cm pour les espaces naturels (comme le quartier des Sables). «Les Capbretonnaises et Capbretonnais devront être plus indulgents envers la végétation spontanée, les mauvaises herbes, les fleurs sauvages», précise Françoise Agier, adjointe déléguée au développement durable et à la transition énergétique.

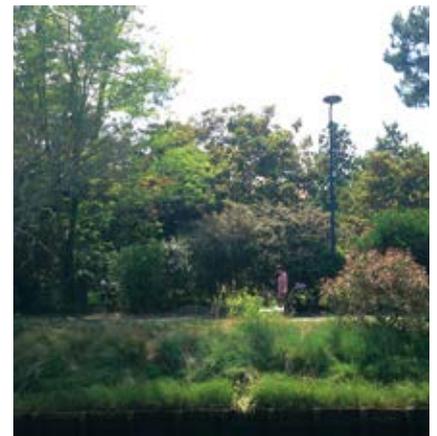
Des espaces verts représentatifs de la ville

La Commune souhaite faire évoluer ses espaces verts en leur donnant plus de caractère. Les élus aimeraient que l'environnement naturel de Capbreton soit représentatif de la cité marine et de son cadre. Il ne s'agit pas d'abandonner les espaces verts, mais de fleurir autrement en plantant des espèces moins gourmandes en eau, des végétaux favorisant la biodiversité, des vivaces plus durables.

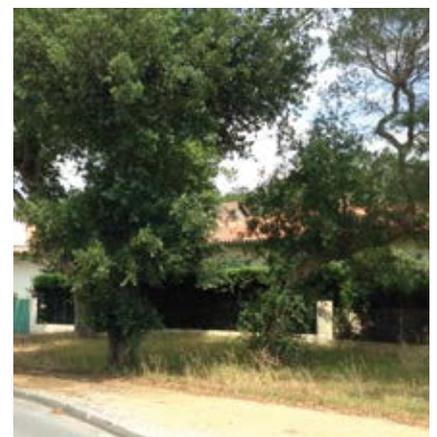
À vous de jouer !

Le Conseil municipal appelle les citoyens à suivre l'exemple. Les espaces communaux ne représentent qu'une petite partie de la globalité des espaces verts capbretonnais. La majorité est composée de jardins privés.

Les habitants doivent être acteurs de la transition amorcée en réduisant leur utilisation de pesticides, non seulement pour le bien-être de la planète, mais surtout pour leur santé. Dans ce sens, les élus envisagent de mettre à disposition des administrés un paysagiste-conseil.



Espace naturel : fauchage, tolérance 50 cm.



Espace public : tonte, tolérance 20 cm.

Extinction des feux

Réaliser des économies d'énergie, limiter la pollution lumineuse, protéger la biodiversité. Tels sont les objectifs du projet d'extinction de l'éclairage public de minuit à 6 heures du matin. Un projet dont la première étape est engagée.



Les voies les plus fréquentées, notamment avec des pistes cyclables, resteront éclairées toute la nuit.

Une phase de test

Le premier stade d'extinction des lumières de la ville entre minuit et 6 heures est une étape de test. Elle ne concernera que certains quartiers résidentiels, principalement ceux comptant surtout des résidences secondaires. Le secteur de la plage fera partie de cette première phase.

Les axes principaux resteront, quant à eux, éclairés toute la nuit.

Stop au gaspi

Le projet présente trois enjeux majeurs. Le premier est financier. Sur les zones concernées, la Commune réalisera 50% d'économies. Le second enjeu est écologique puisque cela réduira considérablement les dépenses énergétiques de la ville.

Rétablir l'équilibre environnemental

Le dernier enjeu est environnemental. La pollution lumineuse a un impact négatif sur certaines espèces nocturnes. L'alternance jour/nuit joue, en effet, un rôle majeur dans le maintien d'espèces comme les chouettes et les chauves-souris. Les coupures lumineuses contribuent pleinement au rétablissement de cet équilibre.

Une sécurité préservée

Déjà mise en œuvre dans de nombreuses autres communes (dont Mont-de-Marsan et Seignosse), cette limitation de l'éclairage fonctionne bien. Dans ces villes, les études montrent que la sécurité routière et celle des habitations ne sont pas impactées.

VOYAGEZ MALIN ET ÉCOLO



Tout l'été, la navette des plages s'associe à Yégo, devient Yégo plages et propose aux Capbretonnais et aux touristes de rejoindre simplement et gratuitement toutes les plages du territoire.

Circuits et horaires :

www.mobimacs.org
Tél. : 0810 902 703 (n° Azur)

TOUT LE MONDE À BORD !



Durant toute la saison estivale, montez à bord du bateau-passeur *Le Boucarot* au départ du quai Pompidou, pour traverser le bassin portuaire et rejoindre le quai du Bouret ou le quartier Mille-Sabords. Départs toutes les 15 minutes.

Tarifs :

0,50€ la traversée,
4€ le carnet de 10 passages.

Renseignements et horaires :

Capitainerie (port), 05 58 72 21 23
ou www.port-capbreton.fr



Des vacances en toute sécurité

Comme chaque année, une attention particulière est portée à la sécurité, dans la ville et sur les plages. Résultats probants.

Surveillance des plages

Avec sept plages océanes surveillées, Capbreton est la commune du littoral landais qui offre le plus grand nombre de zones de baignade règlementée. La surveillance, débutée avec l'ouverture de la plage centrale mi-mai, se terminera mi-septembre.

En juillet et août, une cinquantaine de nageurs sauveteurs civils et MNS assurent votre sécurité sur les plages. Avant et après la saison, des patrouilles préventives du club de sauvetage côtier sont mises en place sur les plages non surveillées pour informer des risques encourus et renvoyer sur les zones surveillées, délimitées par des drapeaux bleus.

Renforts saisonniers : plus de sécurité

L'analyse de la délinquance, présentée par la gendarmerie lors du bilan de fin de saison 2014, montrait une nette baisse des faits constatés sur Capbreton.

Cette année encore, tout est mis en œuvre pour continuer dans ce sens. Les renforts saisonniers permettent d'augmenter les actions de prévention, de dissuasion et de répression et garantissent une plus grande réactivité.

Tous les acteurs de la sécurité se mobilisent pour faire en sorte que, malgré un afflux important de population, la saison se passe dans les meilleures conditions.

PAROLE D'ÉLU

Jean-Yves Sorin,
délégué à la sécurité



Le dispositif de sécurité pour l'été est le fruit de diverses collaborations ?

Capbreton a été la première commune à mettre en place un conseil local de sécurité, en 1998. Très tôt, nous avons donc travaillé en collaboration étroite avec les différentes forces de sécurité.

Depuis 10 ans, nous avons également une convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie. Par ailleurs, nous travaillons avec l'Adavem (Association d'aide aux victimes, de médiation pénale et de justice de proximité des Landes) et La Source Landes addictions.

L'organisation de la sécurité et de la prévention est donc bien calée. Tout est en place pour un été en toute sérénité.

Pour les baigneurs, la cellule des plages prend le relais ?

Il y a 5 ans, nous avons créé cette cellule chargée de la formation et du recrutement des nageurs sauveteurs, de la mise en place des postes de secours, de la sécurité des activités nautiques et de la qualité des eaux de baignade.

DEUX ASSOCIATIONS À VOTRE ÉCOUTE

L'Adavem

Un conseiller spécialisé en dialogue et médiation vous informe sur vos droits, vous oriente vers des services spécialisés.

Renseignements : 05 58 06 02 02

La Source Landes addictions

Elle assure les accompagnements médicaux psychoéducatifs. Addictions drogues, alcools, jeux. Confidentialité assurée.

Denis Labarthe : 06 83 34 87 10

ILS VEILLENT SUR VOUS

- ▶ **Pompiers** : 7 pompiers de garde jusqu'au 11 juillet. Du 9 juillet au 30 août, 11 pompiers de garde de jour, 9 pompiers de garde de nuit. Effectif total : 25 professionnels et 40 volontaires.
- ▶ **Gendarmes** : 23 permanents durant toute la saison. 39 renforts jusqu'au 19 juillet, 65 renforts du 20 juillet au 30 août (renforts : gendarmes, réservistes et gendarmes mobiles en détachement de surveillance et d'intervention).
- ▶ **Police municipale** : 8 ASVP (agents de surveillance de la voie publique) en renfort saisonnier, en plus de 5 policiers et d'un ASVP en poste à l'année.
- ▶ **Nageurs sauveteurs** : 37 MNS civils et 12 CRS (détachés du 3 juillet au 31 août).

Des eaux de baignade de qualité

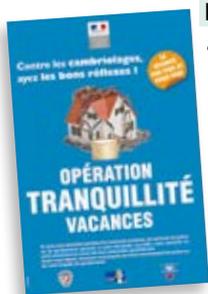


Capbreton mène une démarche volontariste et d'excellence en matière de qualité des eaux de baignade.

En saison, les plages capbretonnaises sont contrôlées tous les jours. En effet, en plus des contrôles sanitaires obligatoires de l'ARS (Agence régionale de santé) et des analyses complémentaires du SMGBL (Syndicat mixte de gestion des baignades landaises), le Sivom Côte

Sud effectue des prélèvements quotidiens. Le Syndicat mixte de rivières Côte Sud effectue également des contrôles sur le bassin-versant ainsi que dans le Bouret et dans le Boudigau, 5 jours sur 7. À la demande du SMGBL, le dispositif de gestion de la qualité des eaux de baignade a été contrôlé et a obtenu une certification délivrée par l'Agence régionale de santé.

Sécurité : l'affaire de tous



Renforts saisonniers, augmentation des patrouilles, réunion de coordination, convention police/gendarmerie, surveillance des plages... Tout est mis en œuvre pour que l'été se passe dans de bonnes conditions. Pour autant,

la sécurité nous concerne tous. Être vigilants, ne pas prendre de risques inutiles et respecter les autres est indispensable.

Quelques conseils :

- ▶ Attention, la majorité des intrusions dans les habitations intervient entre 11 heures et 15 heures. Restez attentifs.
- ▶ Signalez votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie.

- ▶ Fermez à clé votre logement et votre voiture.
- ▶ Veillez à la tranquillité de vos voisins : réduisez les décibels après 22 heures.
- ▶ Respectez le Code de la route et les limitations de vitesse.
- ▶ Sur la plage, baignez-vous dans les zones surveillées.

La fête sans défaite



Devant la récurrence du problème d'alcoolisation des jeunes mineurs sur le territoire des six communes du Sivom, le CISPD (Conseil intercommu-

nal de sécurité et de prévention de la délinquance) Côte Sud, actuellement présidé par le maire de Capbreton, a mis en place en 2012 un groupe de

réflexion, « La fête, l'alcool et les jeunes », avec pour objectif de proposer des actions de prévention, conjointes et coordonnées.

Une brochure gratuite d'informations utiles, « L'Éthylofiche », a été éditée et largement diffusée auprès des établissements scolaires, des mairies, des lieux d'information, ainsi qu'à l'occasion des conférences sur la parentalité organisée par la Communauté de communes Macs.

En avril dernier, afin de sensibiliser les jeunes sur les conséquences d'une alcoolisation précoce, un forum interactif intitulé « La fête sans défaite » a été organisé à Capbreton. 380 élèves de 5^e du territoire ont ainsi pu participer à une douzaine d'ateliers ludiques sur les risques liés à l'alcool.



La sécurité à vélo est une des priorités du Conseil municipal des enfants.

Des jeunes élus motivés

Sécurité des deux-roues, propreté des plages, règles de conduite d'un bon skateur, le Conseil municipal des enfants (CME) a du pain sur la planche et un agenda bien rempli.

« Impressionnant de voir à quel point ils sont déterminés. Ils aiment leur ville et ont un sens aigu de l'intérêt commun. » Christophe Carrey, l' élu adulte délégué à la citoyenneté et à la démocratie locale, évoque la douzaine de jeunes du CME avec enthousiasme. « Ils avaient une foule de projets pour leur ville. Avec Nathalie Dufau, l'animatrice qui les accompagne, ils ont dû apprendre à faire des choix, à travailler en commissions et à établir un calendrier. »

Trois commissions

Les jeunes élus ont constaté que, pendant la saison, encore trop de personnes abandonnaient détritiques et reliefs de repas sur le sable. Ils ont décidé de prendre leur bâton de pèlerin et d'aller expliquer aux baigneurs qu'il n'était pas bien compliqué d'agir autrement pour le bien de tous.

Dès les premiers jours de juillet, ils iront visiter l'usine d'incinération du SITCOM. Ils seront ainsi armés pour se rendre sur les plages et sensibiliser touristes et locaux à l'intérêt de gestes citoyens permettant de recycler les déchets et de préserver la propreté d'un environnement exceptionnel. Leur démarche sera soutenue par le Conseil départemental.

Sécurité d'abord

Les jeunes élus ont par ailleurs remarqué que certaines pistes cyclables pouvaient être améliorées, que les vélos n'étaient pas toujours bien équipés et que le nombre de conflits d'usage entre cyclistes et automobilistes allait grandissant.

Dans le même esprit de sensibilisation et de transmission de l'information, les membres de la commission sécurité vont suivre une formation avec la police municipale et, à l'automne, ils lanceront une opération visant à renforcer la sécurité des deux-roues. Au programme : repérage et modification des zones qui pourraient s'avérer dangereuses, mise en place d'une campagne de prévention en collaboration avec la police municipale et création d'une affiche sur l'éclairage.

Une BD pour le skatepark

La commission loisirs s'attachera à sensibiliser les skateurs au respect des règles de sécurité et à la gestion de leurs déchets. Vers la fin de l'année, une bande dessinée sera distribuée. Elle est en cours d'élaboration avec Diabolo, un skateur graphiste de la commune. L'objectif est, avec humour, de rappeler les bons usages du skatepark.



Le Conseil municipal des enfants accompagné par Nathalie Dufau dans l'élaboration des projets.



Sécurité et gestion des déchets au skatepark.

Dialoguer dans les quartiers

La municipalité souhaite lancer une réflexion collective pour créer des conseils de quartier, en concertation avec les habitants.



Participation citoyenne

Les conseils de quartier sont des structures qui associent des habitants à la gestion municipale sur un certain nombre de sujets les concernant.

Ils ont été créés en 2002, par la loi relative à la démocratie de proximité. Ils ne sont obligatoires que pour les communes de plus de 80 000 habitants. Pour autant, les élus ont souhaité mettre en place des conseils de quartier à Capbreton, pour développer la participation citoyenne et associer les habitants à la vie de la cité.

Dialogue et concertation

Les conseils de quartier sont des espaces publics de dialogue et de concertation entre élus, agents municipaux et habitants.

Ils permettent de s'informer, d'échanger, de proposer. Proches des préoccupations des citoyens, ces espaces de participation traitent des questions locales et d'intérêt général qu'ils se posent. Ils ont vocation à favoriser une réflexion collective sur la vie du quartier (projet d'aménagement, environnement, cadre de vie, animation, etc.).

Ensemble Capbreton

Les élus souhaitent associer les habitants à la mise en place de ces conseils. Pour créer des structures adaptées à notre commune et aux attentes des Capbretonnaises et Capbretonnais, une réflexion collective va être lancée à la rentrée. Périmètre, composition, compétences, missions... C'est en concertation que nous définirons leurs contours.

HAUT LES COULEURS !



La Ville a pris la décision de pavoiser en permanence la mairie des drapeaux français et européen.

HONORÉS POUR LEUR ENGAGEMENT



Yves Bigot et Yves Gajac ont été faits chevaliers de la Légion d'honneur le 21 mai 2015 par Roland Marcant, président départemental des Médailleurs militaires. La cérémonie privée s'est déroulée en présence de leur famille, de leurs amis et de Jean-Marc Gibert, représentant le Maire. C'est la récompense de plusieurs années d'engagement pendant la Seconde Guerre mondiale.



Centre-ville : votre avis nous intéresse !

L'aménagement du centre-ville sera le fruit d'une large concertation. Réunion publique, enquête menée par des étudiants, chacun est invité à s'exprimer et à participer à l'élaboration du futur visage du cœur de Capbreton.

Le centre-ville constitue un élément essentiel de l'attractivité de notre cité et de son dynamisme commercial. Les aménagements de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la rue du Général-de-Gaulle ont été de vraies réussites. Reste maintenant à créer un lien entre tous les éléments qui composent le centre-ville, mais ne communiquent pas entre eux. Les berges du Boudigau pourraient devenir un magnifique lieu de promenade, la bibliothèque, finalement assez proche, pourrait se montrer, les cheminements pourraient être plus fluides, la place faite aux cyclistes et aux piétons plus large... le centre-ville est à réinventer en mettant en valeur ses spécificités.

Deux scénarios pour réagir

Un œil extérieur étant toujours le bienvenu, la mairie a demandé à quatre étudiants de Polytech Tours, une école spécialisée en aménagement urbain, d'imaginer le centre-ville de demain. Avant de se mettre sur leur logiciel de dessin, les futurs urbanistes en résidence dans la cité marine sont allés à la rencontre des commerçants, des habitants et des touristes. De cette enquête, et de leurs propres observations,

ils ont tiré une analyse sans concession. Des points forts bien sûr, quelques points faibles et de tout cela sont nés deux scénarios contrastés. Juste des hypothèses permettant de susciter et recueillir des réactions.

Tous concernés

Ces scénarios ont été présentés lors de la réunion publique de la fin juin, mais, pendant tout l'été, chacun peut aller les découvrir et remplir une boîte à idées à la MOP (Maison de l'oralité et du patrimoine). Il est également possible de participer à la réflexion sur le site Internet de la Ville.

En fin d'année, les grandes orientations qui seront ressorties de la concertation serviront de base au lancement d'un projet maîtrisé sur le plan financier.

Cap sur l'écologie urbaine

Le réaménagement du centre-ville est un enjeu important.

Restauration ou création de nouveaux lieux d'activités, traitement paysager et écologique des espaces publics, dans un ensemble harmonieux, accessible et pratique... Tels sont les challenges que les Capbretonnais sont invités à relever pour aujourd'hui et pour demain.

JEANCHINOY, C'EST REPARTI !

Logements et services

Ce programme mixte a pour double objectif de répondre à la demande de logements locatifs et en accession à la propriété à prix réduits, en complément du lotissement communal Les Deux-Pins, et de permettre l'installation d'activités de santé et de services nécessaires aux habitants de notre commune.

Prix réduits et qualité de vie

Une consultation a été lancée sur la base d'un cahier des charges qui traduit nos priorités : prix réduits en faveur des acquéreurs, mixité sociale, traitement paysager et qualité du cadre de vie, qualité fonctionnelle et architecturale du projet.

Six projets en lice

Six propositions d'acteurs régionaux et nationaux ont été réceptionnées. Ces dossiers vont faire l'objet d'une analyse comparative au cours de l'été.

Par la suite, les porteurs de projets seront auditionnés par la commission urbanisme pour établir un classement des offres.

Le conseil municipal sera, enfin, amené à délibérer sur le candidat retenu.

L'opération d'aménagement « Jeanchinoy », prévue à la sortie de Capbreton, route d'Angresse, avait été annulée du fait d'un recours déposé par une conseil-lère d'opposition à l'encontre d'une délibération du conseil municipal, à la fin du mandat précédent.

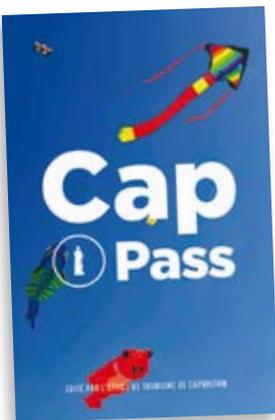
Passez le Cap

La carte Cap'Pass, lancée par l'Office de tourisme en juin, permet à tous, touristes et Capbretonnais, de profiter de réductions chez de nombreux partenaires. Une opportunité à ne pas rater.



1. Appaloosa
2. Aquaceo
3. Bistro'Baya
4. Café brasserie l'Estacade casino
5. Cap Yoga Club
6. Kite Surf School
7. Le Deck restaurant
8. Made with love
9. Minigolf du Gaillou
10. Mobilboard
11. Movipole
12. Ocean incentive
13. Skipcool
14. Surf Océanides
15. Station Total location de vélos
16. Quad du Gaillou

Partenaires proposant des offres privilégiées.



La petite carte bleue au graphisme aérien que l'on se procure à l'Office de tourisme ne coûte que deux euros.

Elle est rentabilisée en un rien de temps. Les possesseurs du pass peuvent en effet bénéficier d'avantages financiers ou

d'offres privilégiées sur de nombreuses activités sportives, des cours de yoga, dans des clubs sportifs, pour des sorties récréatives, dans des bars ou dans des restaurants de la cité marine. De nouvelles réductions viendront rapidement compléter cette offre : la liste des prestataires est en évolution constante.

« L'objectif de l'Office de tourisme est bien sûr de générer du trafic, d'augmenter les fréquentations en offrant des tarifs préfé-

rentiels, mais aussi de nouer des partenariats avec l'ensemble des acteurs économiques », précise Nelly Bétaille, première adjointe et présidente de l'Office de tourisme. Car l'opération ne se limite pas à faire découvrir des prestataires touristiques. Elle est ouverte à tous les professionnels. C'est pour eux l'occasion de se différencier, d'augmenter leur notoriété et leur chiffre d'affaires et de fidéliser les nouveaux clients.

Cette relation gagnant-gagnant devrait permettre à tous les consommateurs de découvrir ou de redécouvrir la diversité de l'offre de la ville.

La carte est valable une année pour quatre personnes maximum.

Une occasion à ne pas manquer. Cap'Pass : une nouvelle façon de découvrir Capbreton !

Infos :

Office de tourisme
Avenue Georges-Pompidou, 05 58 72 12 11
www.tourisme-capbreton.com

ILS ONT CHOISI C'APBRETON

RESTAURANTS

- ▶ **La Tétrade côté port** déménage au 85, avenue Georges-Pompidou (anciennement La Brasserie de l'Océan).
- ▶ **Le Bistro** (anciennement L'Étoile du Berger) : 31, rue du Général-de-Gaulle.

COIFFEUR

- ▶ **Betty Paule**, quai de la pêcherie.

ASSOCIATIONS

- ▶ **Golden Days** a pour but la pratique des sports de glisse.
- ▶ **La Pinasse capbretonnaise** a pour objectif de construire, entretenir, utiliser une pinasse traditionnelle de mer et la mettre en valeur par la création d'événements.
- ▶ **Com'1** a été créée pour valoriser et dynamiser le commerce, l'artisanat et les services locaux.

Expression des groupes municipaux

GROUPE MAJORITAIRE

La future zone commerciale menacée

Le projet d'aménagement commercial, situé le long de la voie de contournement, s'articule autour du déplacement de l'enseigne Leclerc.

Porté par la Communauté de communes MACS, il permettra en outre de créer un écoquartier sur le site actuel de l'hypermarché et de désengorger le boulevard des Cigales. Le magasin Briconautes se déplacerait également.

Ce pôle commercial, attendu par les Capbretonnais, figure depuis plus de 20 ans dans les documents d'urbanisme de la commune. La Commission départementale d'aménagement commercial a d'ailleurs émis un avis favorable à l'unanimité. Cet avis est fondé non

seulement sur le potentiel de la zone de chalandise, mais aussi et surtout sur les nombreuses mesures de protection du site – respect de la topographie et des dunes notamment –, la qualité architecturale et l'intégration paysagère de ce nouvel ensemble.

Il est en totale cohérence avec la réflexion engagée sur la dynamisation de notre cœur de cité, et s'inscrit dans une logique de complémentarité en évitant toute concurrence avec les activités commerciales du centre-ville.

Compte tenu des enjeux et des protections environnementales prévues, la commune a fait appel du jugement du tribunal administratif.

Nous sommes convaincus de la nécessité de ce projet pour l'équilibre socio-économique de Capbreton.

Une réunion publique de présentation sera organisée à la rentrée, pour que chacun puisse appréhender tous les aspects de cet aménagement.

Or, un recours formé par l'association « Les Amis de la Terre » a abouti à l'annulation de la modification du plan local d'urbanisme qui autorisait cette opération. Nous ne pouvons que regretter ce coup de frein au développement économique et à la création de 150 nouveaux emplois.

Les 23 élus de Capbreton Ensemble

OPPOSITIONS

L'Avenir de Capbreton

Lors du dernier CM du 18 juin 2015, il a été question de l'extension de la station d'épuration du Griouat. Celle-ci est saturée. En cause les eaux pluviales se déversant dans la station faute de réseau séparatif mais surtout l'urbanisation galopante de Capbreton. On construit d'abord, après on réfléchit aux réseaux.

Pour agrandir la station, la majorité propose de supprimer un espace boisé classé. Ce n'est pas grave selon elle puisque la forêt landaise est une forêt d'exploitation. Pour nous elle est indissociable de Capbreton. Quand cela va s'arrêter ?

Lors de ce même conseil, nous réfutons totalement les insinuations fallacieuses laissant entendre une critique de notre part de l'activité des agents communaux.

Nous avons été contactés et sollicités par des artistes désirant une grande salle d'exposition permanente, demande transmise en commission culture. Affaire à suivre.

Vos suggestions sur notre site Facebook : l'Avenir de Capbreton.

M. Saint-Pau, L. Morichère, E. Callamand, P. Cambon,
lavenirdecapbreton@gmail.com

Les terrains du cimetière : toujours rien !

Que n'a-t-on pas entendu ! Que le recours faisait perdre de l'argent à la commune, que nous étions contre le logement social et le développement économique, etc. En décembre dernier, la majorité retirait sa délibération contestée pour lancer une consultation qui s'achevait le 30 avril. Depuis, silence radio. Le 29 mai, répondant à notre question, l'Adjoint à l'urbanisme nous a indiqué que la Mairie avait reçu six propositions, certaines émanant de groupes d'envergure nationale, et que leur analyse était en cours. Constatant que le nombre et la notoriété des candidats témoignent de l'attractivité de notre commune, nous avons écrit à M. le Maire, le 1^{er} juin, pour lui demander d'organiser, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, une audition de chacun des postulants. Un mois plus tard, toujours pas de réponse ! Vous avez dit urgence ? Baratin, quand tu nous tiens... Bonnes vacances.

Alain Bisbau et Nathalie Castets,
Facebook : Vivons Capbreton. Courriel : vivonscapbreton@sf.fr

Naissances

► 08/01/2015 Preston Gibiot ► 14/01/2015 Rina Riouffreyt ► 14/01/2015 Romane Riouffreyt ► 14/01/2015 Robin Damerun Taupenas ► 26/01/2015 Maya Lenglen ► 02/02/2015 Yanis Mocquery ► 04/02/2015 Jade Sarti ► 09/02/2015 Kayla-Ayu Kajfasz ► 18/02/2015 Lilou Hequet Jahan ► 08/03/2015 Alma Despagne ► 14/03/2015 Félix Roubaud ► 16/03/2015 Soan Marco ► 12/03/2015 Romain Retoin ► 23/03/2015 Suzanne Genton Malaty ► 29/03/2015 Raphaël Natali ► 11/04/2015 ► Gabin Haist Massé ► 14/04/2015 Gaspard Turpin ► 17/04/2015 Jules Quaetaers ► 19/04/2015 Charlotte Sannajust ► 26/04/2015 Matilda Dias Soeiro ► 03/05/2015 Basile Carrere ► 08/05/2015 ► Nathanaël Coyon ► 09/05/2015 ► Oihan Bobion Suhubiette ► 11/05/2015 Lucas Dereuddre ► 11/05/2015 Mathys Dedieu ► 14/05/2015 Lazar Ilic Sentic ► 14/05/2015 Lilou Pitot ► 30/05/2015 Zach Adams ► 09/06/2015 Ema Dubernet.

Mariages

► 14/02/2015 Geffroy Doublet et Aline Balian ► 21/03/2015 Christophe Durand et Sophie Chaustier ► 23/05/2015 Yves Le Borgne et Hélène Lefort ► 06/06/2015 Denis Létoublon et Larissa Belleau ► 13/06/2015 Julian Tournelier et Yona Le Calvez.

Décès

► 10/01/2015 Marcelle Gardien veuve Forget, 93 ans ► 14/01/2015 Renée Tricot veuve Gwozdz, 91 ans ► 16/01/2015 Maud Evain, 82 ans ► 20/01/2015 Robert Crevier, 82 ans ► 21/01/2015 Alain Rapeaud, 70 ans ► 22/01/2015 Cyprienne Frèches veuve Marque Pucheu, 102 ans ► 26/01/2015 Jean-Pierre Fonsegrive, 88 ans ► 27/01/2015 Lucie Bernède épouse Castel, 84 ans ► 31/01/2015 Andrée Dupont veuve Durand, 93 ans ► 31/01/2015 Marthe Lannemajou veuve Hintermeyer, 89 ans ► 05/02/2015 Alain Picart, 65 ans ► 07/02/2015 Andrée Dupont veuve Billy, 84 ans ► 08/02/2015 Michel Monnier, 80 ans ► 10/02/2015 Paule Carcagno veuve Gluais, 88 ans ► 10/02/2015 Joséphine Petit, 83 ans ► 13/02/2015 Aline Bergez-Guilhémat, 100 ans ► 15/02/2015 Jacques Algranti, 80 ans ► 17/02/2015 Gabrielle Dayre veuve Mercet, 94 ans ► 17/02/2015 Pierre Noël, 76 ans ► 17/02/2015 Bernard Jorand, 80 ans ► 18/02/2015 Annick Collet épouse Mondary, 66 ans ► 19/02/2015 Christiane Naigeon veuve Cales, 89 ans ► 22/02/2015 Christiane Boisseau épouse Mann, 82 ans ► 22/02/2015 Robert Floquet, 86 ans ► 27/02/2015 Marie Pébole épouse Garnier, 86 ans ► 01/03/2015 Suzanne Bordes veuve Dufourg, 94 ans ► 02/03/2015 Suzanne Ligeret veuve Breuzet, 100 ans ► 02/03/2015 Thierry Bellegarde, 39 ans ► 02/03/2015 Guimpaolo Zanazzi, 71 ans ► 03/03/2015 Jean-Marie Hubert, 64 ans ► 03/03/2015 Jean Labadie, 84 ans ► 04/03/2015 Marcelle L'Hospital veuve Calmel, 95 ans ► 06/03/2015 Idoya Oyarzun Carrasco, 43 ans ► 21/03/2015 Gilberte Gès veuve Lassalle, 82 ans ► 21/03/2015 Françoise Lafaye veuve Ratouin dit Gervais, 95 ans ► 24/03/2015 Paule Barrau veuve Amaré, 88 ans ► 24/03/2015 Jean Deblonde, 75 ans ► 28/03/2015 Raymond Corrihons, 90 ans ► 31/03/2015 Anne-Marie Cougard veuve Béchu, 95 ans ► 03/04/2015 Marie Canon, 91 ans ► 05/04/2015 Noam Diéval, 11 mois ► 06/04/2015 Christian Castel, 88 ans ► 09/04/2015 Marie Devert épouse Pomarez, 79 ans ► 13/04/2015 André Picon, 63 ans ► 15/04/2015 David Labeyrie, 45 ans ► 17/04/2015 Philippe Destribats, 54 ans ► 18/04/2015 Arlette Caliot veuve Lesbats, 89 ans ► 21/04/2015 Marie-Thérèse Drucbert veuve Larrieu, 73 ans ► 22/04/2015 Colette Lascaud veuve Lefebvre, 73 ans ► 23/04/2015 Denise Portalupi veuve Fuentes, 87 ans ► 24/04/2015 Marie Costedoat, 68 ans ► 24/04/2015 Germaine Bellocq veuve Lhespitaou, 94 ans ► 02/05/2015 Jacqueline Fournier épouse Courtiau, 69 ans ► 04/05/2015 Simone Vrignaud, 92 ans ► 10/05/2015 Guy Rapaud, 92 ans ► 15/05/2015 Gisella Pradetto veuve Sarraute, 94 ans ► 15/05/2015 Bernard Deville, 89 ans ► 16/05/2015 Angèle Frazer de Villas, 95 ans ► 26/05/2015 Georges Sautet, 75 ans ► 29/05/2015 Thérèse Forsans veuve Sentout, 94 ans ► 03/06/2015 Daniel Marco Juan, 75 ans ► 09/06/2015 Georgette Etcheguibel veuve Carricano, 90 ans ► 14/06/2015 Madeleine Posa veuve Courrèges, 89 ans ► 14/06/2015 Guy Bouttier, 86 ans.

Découvrez le **GOUF** et **SES MYSTÈRES**

PROGRAMME

10h : ouverture.

10h30 : trois conférences sur la géologie, la formation des canyons du golfe de Gascogne et du Gouf, l'influence de la tête proche des plages, son évolution rapide. Témoignage de plongeurs.

12h30 : Inauguration d'une œuvre d'art inspirée du Gouf et dégustation de produits pêchés dans le Gouf.

14h - 16h : démonstration de sauvetage côtier avec Stéphanie Barneix et Alexandra Lux.

14h30 : conférences sur la biodiversité (l'impact du Gouf sur la faune, les espèces, les cétacés souffleurs et requins abyssaux, la pêche sur le canyon, etc.).

18h30 : Déambulation poétique et narrative d'un conteur, Pépito Matéo, dans les profondeurs du Gouf.

À l'occasion des Journées du Patrimoine, plongez au cœur des mystères du Gouf de Capbreton, canyon sous-marin étudié par les chercheurs du monde entier.

«Le Gouf est invisible, mais tout près de nous. Il s'agit certainement du plus grand patrimoine naturel de Capbreton et Hossegor», déclare Hugo Verlomme, écrivain spécialiste du canyon et particulièrement impliqué dans la conception de la Journée du Gouf proposée par la Ville.

Le Gouf prend racine à quelques mètres de la côte. Long de 2 500 km, il descend jusqu'à 4 000 m en Espagne. À l'origine de la Nord, fameuse vague d'Hossegor connue des surfeurs du monde entier,

«le Gouf abrite une biodiversité extraordinaire, aussi intense en surface que dans les profondeurs abyssales où l'on trouve des créatures rarissimes, voire non répertoriées», souligne Hugo Verlomme. Coraux, squales des abysses, cétacés souffleurs, calmar géant... la biodiversité du canyon fait le bonheur des scientifiques qui viennent du monde entier pour l'étudier.

Le 20 septembre, la Journée du Gouf, en association avec la Fête du Chipiron, vous emmène à la découverte de la vallée sous-marine,

de ses merveilles méconnues et de ses spécificités gastronomiques. Dans le casino municipal, assistez à des conférences-débats et projections sur la géologie et la biodiversité du lieu ou allez à la rencontre de nombreux spécialistes : scientifiques, pêcheurs, sauveteurs, plongeurs, surfeurs.

Renseignements :

Ville de Capbreton
Pôle culture communication
communication@capbreton.fr
Tél. : 05 58 72 70 74

Hugo Verlomme
hugo@hugoverlomme.com